



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2024

## COMITE LOT JUDO



**Dimanche 26 mai 2024 - 9h00**

**au dojo départemental – rue de la guinguette 46000 CAHORS**

### ORDRE DU JOUR

---

9h-9h15 : Émargement : chaque association est représentée par son président ou en cas d'empêchement du président, par un **suppléant membre de l'association** désigné par le comité directeur de l'association (**se munir du pouvoir**) et par un autre de ses membres : enseignant (dans la mesure où il est licencié dans l'association) ou tout autre membre **extérieur à l'association** désigné par le comité directeur de l'association (se munir de la **procuration**). **Les membres du comité directeur du comité ne peuvent en aucun cas représenter leur club. Ils doivent se faire remplacer.**

Chaque représentant doit être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours.

Chaque association doit avoir réglée les cotisations départementales et régionales pour pouvoir voter

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 10/06/2023
2. Rapports du Comité Directeur
  - Rapport moral du Président
  - Rapport d'activité de la Secrétaire Générale
  - Rapport financier de la Trésorière
  - Annexes
    - Rapports d'activité des commissions
    - Rapport du Conseiller Technique Fédéral
3. Arrêté des comptes annuels 2023
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. VOTE d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
6. Affectation du résultat
7. Révisé du budget 2024 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier – Présentation et approbation
8. Budget prévisionnel 2025 - Présentation et approbation
9. Élections du comité directeur, des délégués des clubs, des représentants des enseignants
  - I. Présentation des candidatures
    - Listes bloquées
    - Candidatures individuelles
  - II. Déroulement de l'élection
    - 1ère phase
      - Élection liste bloquée
      - Dépouillement de la liste

- 2ème phase élections individuelles dans le même temps
  - Candidatures individuelles
  - Délégués des clubs
  - Représentants des enseignants
  - Dépouillement de l'ensemble

11. Autres questions portées à l'ordre du jour (*à envoyer au secrétariat :  
secretairecomitejudo46@gmail.com avant le 15 mai 2024*)

12. Informations fédérales

13. Questions diverses

**Remise des distinctions**

**Interventions des personnalités**

**Clôture**

---



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE du comité Lot de Judo

10 juin 2023 à Cahors (46) – 9h15

## Participants- Emargement

- Nombre de clubs convoqués : 15      représentant 420 voix
- Nombre de clubs présents : 13      représentant 400 voix

## Autres Membres Présents :

FARGUES Philippe, Vice-président ligue Occitanie - Secrétaire général  
GUISEPPI Louis, CTR ligue Occitanie  
DELON Mickaël, CTF comité Lot  
DARDY Frédéric, Expert comptable  
INESTA Jean-Michel, Secrétaire CDOS

### *Excusés*

LANES Bénédicte, Vice-présidente du Grand Cahors  
PROENCA Christophe, Département du Lot

## Ouverture A.G.

Le Président Patrice SANS déclare l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du comité judo du Lot à 9h30.

La secrétaire générale Myriam DELSAHUT annonce que le quorum est atteint : 13 clubs présents sur 15 soit 86,67 % qui représentent 400 voix sur 420 soit 95,24 %

**L'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.**

## Adoption Projets de PV AG 11 juin 2022

PV AG 11/06/2022 adopté à l'unanimité

- **Rapport moral du Président**

Lecture du rapport moral par Patrice SANS.

- **Rapport d'activité de la secrétaire générale**

Lecture du rapport d'activités par Myriam DELSAHUT

- **Rapport Financier**

Lecture du rapport de la trésorière générale Floriane DAVID.

## Annexes

- Commission arbitrage : Jules LANDAIS et Nathan DUSSUTOUR  
Les rapports sont lus par Mylène PIQUER et Nathan DUSSUTOUR  
Pas de questions
- Culture judo : Patrice SANS  
Pas de questions
- CTF : Mickaël DELON fait un récapitulatif des résultats de la saison et stipule la croissance du nombre de licenciés pour la saison. Il évoque la convention avec l'éducation nationale afin de proposer des cycles judo dans les écoles du primaire.

Le dispositif 1000 dojos est présenté, avec des projets en cours ou à l'étude à Salviac, Lacapelle Cahors et Saint-Géry...

### Présentation des comptes annuels 2022

Présentation par l'expert-comptable Frédéric DARDY

Il est précisé que le résultat déficitaire est lié à l'itinéraire des champions organisé en décembre 2022.

### Quitus de gestion

#### **Vote :**

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

*Le quitus de gestion est validé à l'unanimité.*

### Affectation du résultat

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

*L'affectation du résultat au report à nouveau est validé à l'unanimité.*

### Révisé du budget 2023 et cotisation club régionale

La trésorière Floriane DAVID présente le budget révisé 2023 ainsi que la part ligue de la cotisation club inchangée (1€/licence)

*Le budget révisé 2023 est adopté à l'unanimité des présents*

### Budget prévisionnel 2024

La trésorière Floriane DAVID présente le budget prévisionnel 2024.

*Le budget 2024 adopté à l'unanimité des présents*

*Une question est posée concernant le prix de la licence 2024 : il est de 41 € pour tous les licenciés.*

## ***AG extraordinaire :***

### **Modification de l'article 7 des statuts**

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

*Les statuts sont adoptés à l'unanimité des présents*

### **Cooptation de Yann THIBERVILLE au comité directeur**

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

*La cooptation de Yann THIBERVILLE est adoptée à l'unanimité des présents*

### **Intervention de Martine LAGARDE**

Martine LAGARDE, membre du comité directeur, annonce sa démission ce jour. Elle avait en charge notamment l'organisation et la gestion de la buvette lors des manifestations départementales. Depuis plusieurs années, Martine LAGARDE évoque les difficultés de mobilisation des clubs pour aider au niveau de la buvette ; plusieurs relances sont nécessaires avec parfois un manque d'implication très important.

Patrice SANS souligne l'importance de la présence de cette buvette pour les judokas, les accompagnants mais également le bénéfice financier pour le département,

Les personnes présentes sont favorables pour le maintien de la buvette. Il est donc demandé aux clubs de trouver au sein de leurs adhérents des personnes pour prendre la suite de Martine LAGARDE

### **Autres questions portées à l'ordre du jour**

Pas de questions

### **Informations fédérales**

Intervention de Louis GUISEPPI et Mickaël DELON

### **Tirage au sort des lots de places pour les Jeux Olympiques**

- 1 lot de 5 places : Judo clubs de SOUILLAC

- 1 lot de 4 places : Judo club CAHORS

Le Président remercie les présents et donne RDV le 10 septembre aux bénévoles de l'itinéraire des champions pour les remercier de leur aide.

Clôture de l'AG à 12h00.

**Patrice SANS** *Président du comité du Lot de Judo*



**Myriam DELSAHUT** *Secrétaire générale du comité du Lot de Judo*

## Rapport moral du Président Année 2023

L'année 2023 a confirmé l'élan de la fin de l'année 2022, élan donné par la venue de l'itinéraire des champions. Grâce à cette dynamique, le nombre des licences a augmenté. Notre département est classé 4ème au plan national pour la meilleure progression en pourcentage du nombre de licenciés.

Je félicite tous les acteurs qui ont contribué à ce résultat, le cadre technique, les membres du comité, les bénévoles des clubs, les enseignants ; tous, à leur niveau de compétence, ont œuvré pour donner au Lot cette image très positive aux yeux des responsables fédéraux.

Il y a des motifs de satisfactions, entre autres la venue de nouveaux enseignants, en la personne d'Eric Lecru et celle de Laetitia Fenelle, cela permet de développer les clubs et quelques actions initiées par le comité. Il ne faut pas oublier la pénurie de professeurs au point d'envisager la fermeture de clubs.

Malgré les recherches pour trouver ces perles rares, il faut bien constater que les clubs ne peuvent pas offrir des perspectives professionnelles. Je suis à l'écoute pour toutes les solutions proposées, regroupement de clubs pour un emploi, recherche d'un poste dans la société civile, je suis preneur de toutes les idées.

C'est un grand chantier qui se présente à nous, essayons d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour étoffer le corps des enseignants.

Les missions du comité sont aussi de participer à la vie de la ligue, actuellement les présidents des comités sont membres du conseil d'administration, à ce titre nous participons aux décisions de gouvernance. Cela représente quelques déplacements : Toulouse, Narbonne, Mèze ou Carcassonne mais ceux-ci sont indispensables pour coller au plus près à la vie fédérale.

Une fois par an, le président que je suis assiste à l'assemblée générale de la fédération, cette année elle s'est tenue à Marseille. On parle souvent de grande messe, mais les décisions nous appartiennent bien au travers des différents votes. Cette assemblée permet aussi de rencontrer, créer des liens, prendre des contacts et évoquer les difficultés de nos petits départements.

L'olympiade s'achève et avec elle le renouvellement du comité.

Floriane David ne reprendra pas de responsabilité. Floriane veut légitimement consacrer son temps à sa petite famille. Je la remercie pour son engagement et son travail de qualité et lui assure qu'elle sera toujours la bienvenue auprès de nous.

Il est d'usage de remercier la ou les personnes qui donnent pour le collectif. Je veux ici mettre en valeur la personne qui illustre très bien "Jita Kyoé" la prospérité mutuelle. Myriam Delsahut est cette personne, engagée depuis de nombreuses années, commissaire sportif, formatrice, dirigeante de club, élue dans sa commune et d'autres fonctions certainement.

J'aime en elle sa rigueur, sa franchise. Son expertise dans la lecture des textes nous est indispensable.

Myriam pour tout ce travail et pour le long chemin que nous faisons ensemble je te remercie. Et je vais te voler ton expression fétiche que je cite de mémoire "ensemble nous allons moins vite, mais ensemble nous allons plus loin".

L'année 2023 a été pour moi, après une deuxième tentative, le bonheur d'obtenir le 7<sup>ème</sup> dan. Ce grade qui récompense de longues années de travail je le dois à ce que j'ai accompli bien entendu mais tout ce que j'ai réalisé je l'ai fait avec vous et grâce à vous. Vous m'avez soutenu, vous m'avez offert votre confiance, merci pour toutes ces belles années.

Avec la bonne volonté de tous, il reste encore de bonnes choses à imaginer et à accomplir.

**Patrice SANS**  
Président du comité  
de judo du Lot

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

2023, année charnière avant la prochaine olympiade.

La convention signée lors de l'itinéraire des champions avec l'éducation nationale a permis de lancer le judo dans les écoles. Mickaël a su mobiliser les enseignants et a organisé de main de maître la rotation avec les différents intervenants.

Quatre réunions du comité directeur ont pu être alternées en présentiel et en visio. Le 9 juin une réunion « bilan » s'est déroulée avec le bureau de la ligue occitanie.

Le judo club de Prayssac est devenu une annexe du judo club cadurcien au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Nous pouvons encore remercier la famille DAVID pour tout son investissement dans ce club depuis de très nombreuses années.

Sur cette olympiade, nous avons pu accueillir 2 nouveaux enseignants. Nous devons maintenir une vigilance particulière pour continuer de développer l'enseignement au sein de nos clubs.

Au niveau de l'arbitrage, le constat est plus que mitigé sur cette olympiade. Nous sommes en réelle perte d'arbitres et de commissaires sportifs. Nous devons demander le soutien des départements limitrophes afin de maintenir les compétitions. Ceci va venir augmenter nos dépenses puisque les défraiements kilométriques seront plus conséquents.

Cette olympiade a été pour moi une reprise de fonction au niveau du comité. C'est toujours avec autant de plaisir que j'occupe cette fonction, même si la lourdeur administrative est de plus en plus importante. Merci à Arnaud LECÉLLIER, le responsable administratif régional qui apporte son aide à chaque sollicitation.

Si la première année la fédération a été plus proche de nous, j'ai la sensation depuis 2 ans que les problèmes de terrain, surtout en zone rurale, ne sont pas pris en compte.

Je remercie sincèrement Patrice pour toute son implication au sein du comité et de la ligue. Là aussi les réunions sont très nombreuses et à ce jour, je vois difficilement un président en activité professionnelle pouvoir assurer le poste de président ou présidente.

Il faut à mon sens faire attention de ne pas vouloir tout professionnaliser au risque de perdre les bonnes volontés.

L'apport et le soutien sans faille de Mickaël est plus que nécessaire pour mener notre mission d'organisme délégataire.

Je n'oublierai pas le rôle très important de la trésorerie avec des budgets à monter sans cesse, le règlement des factures, assurer la gestion financière du comité. Merci à Floriane et Martine pour tout le travail effectué,

Merci également à Pascal, Sandrine, Lilian, Hervé et Yann pour leur implication, leur soutien.

J'ai décidé de rester au sein de la liste menée par Patrice car pour moi la mission que nous nous étions donnée il y a 4 ans n'est pas achevée .



Néanmoins, nous pourrions mener à bien notre mission que si vous êtes avec nous.

Pour développer de nouveaux projets pour maintenir une dynamique, nous avons besoin de connaître vos attentes, celles de vos licenciés afin de proposer des actions en adéquation avec le terrain,

Alors je ne cesserai de le répéter, le comité, c'est vous. L'entraide et la prospérité mutuelle ne doivent pas être que des paroles lancées, mais ces paroles doivent être suivies d'actions concrètes,

Merci pour votre confiance sur cette olympiade écoulée.

Myriam DELSAHUT



## Rapport de la trésorière

Année 2023

Notre année sportive 2023 a été marquée par la signature de la convention avec la DSDEN, afin de relancer l'activité après la période covid, et de toucher de nouveaux adhérents.

Le bilan financier fait ressortir cet investissement dans le judo scolaire sur nos états financiers, puisqu'il dégage un déficit. En effet, les aides obtenues ne financent pas la totalité de ces actions qui nécessitent des heures de cours, l'acquisition de tapis mousse et le déplacement de ces tapis. Le retour financier se verra sur les années à venir avec, nous l'espérons, des nouveaux adhérents.

Au niveau des subventions, l'action jeune a été demandée dans le cadre du judo scolaire. Nous avons obtenu 2500€ de la part du département du Lot.

La subvention ANS 2023 de 9 500 € a été perçue en totalité. En voici le détail :

- Développement de la pratique par le développement d'une offre « judo scolaire » : 4 000 €
- Développement de la pratique, création et/ou animation de nouveaux lieux de pratique – projet 1000 dojos : 3 000 €
- Action en direction des féminines : 2 500 €

La subvention de fonctionnement du département reste stable avec un total de 8 016 €.

Les frais kilométriques sont repassés à 0,31€/km au niveau de la région. Cependant, le comité du Lot a décidé de rester à 0,41€/km.

Mon mandat de trésorière touche à sa fin.

Je remercie Patrice pour son investissement sans faille pour le département, pour nous tirer vers le haut et faire en sorte de maintenir et développer notre sport dans le Lot. Au programme de nombreuses réunions pour rester à jour et développer des projets comme les cycles judo scolaires.

Merci à notre secrétaire Myriam, pour sa disponibilité, ses conseils et questionnements pour nous faire avancer.

Merci à Martine pour sa transmission et ses conseils pour le poste de trésorière.

L'investissement de Mickaël et sa disponibilité sont précieux pour nous tous, et grâce à lui notre travail est grandement facilité et notamment les demandes de subventions.

Merci aux membres du comité : Sandrine, Lilian, Pascal, Hervé et Yann pour leur implication.

Bienvenue à la nouvelle équipe !

Floriane DAVID,

Trésorière



**SOFREC**  
Experts-comptables

**Association COMITE DU LOT DE JUDO-JUJITSU-KENDO**

**Rue de la Guinguette**

**46000 CAHORS**

## **COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Rapport de présentation</i>	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	4
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Immobilisations</i>	9
<i>Amortissements</i>	10
<i>Provisions</i>	11
<i>Créances et dettes</i>	12
<i>Variation des fonds propres</i>	13
<i>Variation des fonds dédiés</i>	14
<i>Concours public et subventions d'exploitation</i>	15
<i>Détail concours publics et subventions</i>	16
<i>Variation des subventions d'investissement</i>	17
<i>Rémunérations des dirigeants + Effectif moyen</i>	18
<i>Charges constatés d'avance</i>	19
<i>Produits constatés d'avance</i>	20
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	21
<i>Détail de l' Actif</i>	22
<i>Détail du Passif</i>	23
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	24

## RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'**Association COMITE DU LOT DE JUDO-JUJITSU-KENDO** pour l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	<b>47 996 euros</b>
Chiffre d'affaires	<b>22 085 euros</b>
Résultat net comptable	<b>-9 160 euros</b>

Fait à CAHORS, le 22/05/2024  
Pour le Cabinet SAS SOFREC

Signé électroniquement le 22/05/2024 par  
Frédéric Dardy



**Frédéric DARDY**  
Expert-Comptable Associé

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 340	1 850	7 489	4 874
	Autres immobilisations corporelles	9 382	8 743	639	1 943
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 523		2 523	2 523	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>21 244</b>	<b>10 593</b>	<b>10 651</b>	<b>9 339</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				180
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 596		1 596	10 867
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	834		834	432	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	34 487		34 487	41 670	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	428		428	428
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>37 345</b>		<b>37 345</b>	<b>53 577</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>58 589</b>	<b>10 593</b>	<b>47 996</b>	<b>62 916</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 523	2 523	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	59 866	59 866
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(9 019)	(5 099)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(9 160)</b>	<b>(3 919)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>41 687</b>	<b>50 847</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>41 687</b>	<b>50 847</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 989	12 068
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	320		
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>6 309</b>	<b>12 068</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>47 996</b>	<b>62 916</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(9 160,48)	(3 919,25)
	(1) Dont à moins d'un an	6 309	12 068
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	4 109	3 568
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 918	3 243
	dont ventes de dons en nature	1 040	560
	Ventes de prestations de service	19 167	22 980
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	20 016	13 276
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	700	7 932
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		10 080	
Autres produits	22	398	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>46 932</b>	<b>61 476</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	1 502	1 665
	Variation de stock	180	538
	Achats de matières et autres approvisionnements	748	795
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	52 472	60 627
	Aides financières		1 000
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements	200	300
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 913	1 217
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges			
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>57 015</b>	<b>66 142</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(10 083)</b>	<b>(4 665)</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 083)	(4 665)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	922	746
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>922</b>	<b>746</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>922</b>	<b>746</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(9 160)</b>	<b>(3 919)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>47 855</b>	<b>62 222</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>57 015</b>	<b>66 142</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(9 160)</b>	<b>(3 919)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

## Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023 dont le total est de 47 996 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de **-9 160 euros**, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de **12 mois**, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

L'Association Le Comité départemental du Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées a pour objectifs:

- d'appliquer et de mettre en oeuvre auprès des clubs par un plan d'action annuel spécifique la stratégie régionale du Judo définie par l'ensemble des OTD de sa région dans un plan d'action territorial.

- d'assurer la présence fédérale auprès des clubs.

- de mutualiser et d'optimiser ses ressources humaines, administratives et financières au sein du pôle régional d'administration et de gestion conformément aux modalités définies par le RI fédéral.

Le comité est un organisme à vocation de proximité , regroupant les clubs de son territoire de compétence.

Dans le cadre de ses objectifs, l'association exerce les activités suivantes:

- Il reçoit la délégation de la fédération pour mener sur son territoire de compétence les missions conformes à l'objet social fédéral défini à l'article 1er des statuts de la fédération et mettre en oeuvre la politique fédérale et les actions qui en découlent définies par l'assemblée générale dans le cadre des moyens définis par l'article 7 desdits statuts.

- Il peut, dans les limites de la politique fédérale et du plan d'action territorial et dans le cadre des conventions d'objectifs avec les collectivités, réaliser des actions complémentaires spécifiques aux besoins exprimés par les clubs affiliés de son territoire dans les domaines sportifs, administratifs et financiers.

- Il est tout particulièrement chargé d'assurer le suivi des licences auprès des clubs , du suivi des contrats clubs, de contrôle du respect du principe mutualiste et de l'application des textes et règlements fédéraux.

- Il assure auprès des clubs un service d'aide et conseil dans le cadre du Pôle ressources pour ce qui est de la gestion de leurs activités relevant de la compétence fédérale.

- Il a pour mission de mutualiser et d'optimiser les ressources humaines et la gestion administrative et financière de son comité au sein du pôle régional d'administration et de gestion afin de consacrer à ses missions de proximité auprès des clubs.

- Il représente la fédération auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et du

# Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

mouvement sportif de son ressort territorial.

Pour réaliser les missions qui lui sont confiées, l'Association bénéficie de subventions.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par les règlements de l'Autorité des normes comptables n°2014-03 et 2018-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes sont les suivantes :

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites en comptabilité conformément au Règlement CRC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

L'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou à la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Les amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif. Conformément au règlement CRC n°2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens décomposés.

Logiciels informatiques	1 an
Matériel de judo	5 ans
Outillage Industriel	5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5ans

### **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises sont évaluées suivant la méthode FIFO.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

## **Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives**

Ces derniers sont ventilés par nature et par autorités administratives dans le tableau spécifique communiqué dans la présente annexe.

### **Fonds dédiés**

Ils sont constitués pour tenir compte des engagements restant à réaliser à la date de clôture des comptes sur des ressources spécifiques (subventions) affectées à des actions identifiées.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	7 112		3 225		997	9 340
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 382					9 382
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 494</b>		<b>3 225</b>		<b>997</b>	<b>18 722</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 523					2 523
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 523</b>					<b>2 523</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 016</b>		<b>3 225</b>		<b>997</b>	<b>21 244</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 238	609	997	1 850
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	7 440	1 304		8 743
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 677</b>	<b>1 913</b>	<b>997</b>	<b>10 593</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 677</b>	<b>1 913</b>	<b>997</b>	<b>10 593</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 523	2 523	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	1 596	1 596	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	233	233	
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	601	601		
Charges constatées d'avance	428	428		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>5 380</b>	<b>5 380</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		233		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 989	5 989		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	320	320		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>6 309</b>	<b>6 309</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	59 866				59 866
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(5 099)	(3 919)			(9 019)
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 919)	3 919		9 160	(9 160)
<b>Situation nette</b>	<b>50 847</b>			<b>9 160</b>	<b>41 687</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>50 847</b>			<b>9 160</b>	<b>41 687</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
DRAJES "Minimiser l'impact de la crise pour une reprise efficace dans nos clubs							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							

## Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		9 500	10 516			20 016
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>9 500</b>	<b>10 516</b>			<b>20 016</b>

--

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Agence nationale du sport		9 500	
Lot Département		8 016	
Lot Département		2 500	
<b>Totalisation</b>		<b>20 016</b>	

# Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement				
Autres subventions d'investissement				
<b>Montant nominal</b>				
Quotes-parts virées au compte de résultat				

# Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

**Effectif moyen**

31/12/2023

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres &amp; professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

**TOTAL**

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		428	428
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>428</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--



## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>Total</b>		

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

## Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I- Actif immobilisé NET</b>	<b>10 650,92</b>	<b>22,19</b>	<b>9 338,82</b>	<b>14,84</b>	<b>1 312,10</b>	<b>14,05</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>7 489,37</b>	<b>15,60</b>	<b>4 873,70</b>	<b>7,75</b>	<b>2 615,67</b>	<b>53,67</b>
215400 MATERIEL DE JUDO	8 731,36	18,19	5 560,60	8,84	3 170,76	57,02
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	608,30	1,27	1 550,90	2,47	(942,60)	-60,78
281540 AMORT MATERIEL DE JUDO	(1 241,99)	-2,59	(686,90)	-1,09	(555,09)	-80,81
281550 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	(608,30)	-1,27	(1 550,90)	-2,47	942,60	60,78
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>639,04</b>	<b>1,33</b>	<b>1 942,61</b>	<b>3,09</b>	<b>(1 303,57)</b>	<b>-67,10</b>
218300 MATERIEL BUREAU ET INFO.	9 382,20	19,55	9 382,20	14,91		
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	(8 743,16)	-18,22	(7 439,59)	-11,82	(1 303,57)	-17,52
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 522,51</b>	<b>5,26</b>	<b>2 522,51</b>	<b>4,01</b>		
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	2 522,51	5,26	2 522,51	4,01		
<b>TOTAL II- Actif circulant NET</b>	<b>37 345,10</b>	<b>77,81</b>	<b>53 576,95</b>	<b>85,16</b>	<b>(16 231,85)</b>	<b>-30,30</b>
<b>Marchandises</b>			<b>180,00</b>	<b>0,29</b>	<b>(180,00)</b>	<b>-100,00</b>
373000 STOCK PASSEPORTS			180,00	0,29	(180,00)	-100,00
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>1 595,59</b>	<b>3,32</b>	<b>10 866,59</b>	<b>17,27</b>	<b>(9 271,00)</b>	<b>-85,32</b>
041D Collectif clients débiteurs	1 595,59	3,32	10 866,59	17,27	(9 271,00)	-85,32
<b>Autres créances</b>	<b>833,99</b>	<b>1,74</b>	<b>432,39</b>	<b>0,69</b>	<b>401,60</b>	<b>92,88</b>
040D Collectif fournisseurs débiteurs	73,30	0,15			73,30	
409800 AVOIR A RECEVOIR	432,39	0,90	432,39	0,69		
455000 JUDO D'OC - LOCATION MINI	233,21	0,49			233,21	
467000 AUTRES DEBITEURS CREDITEURS	95,09	0,20			95,09	
<b>Disponibilités</b>	<b>34 487,42</b>	<b>71,85</b>	<b>41 669,87</b>	<b>66,23</b>	<b>(7 182,45)</b>	<b>-17,24</b>
512000 CRCA	2 040,52	4,25	1 271,87	2,02	768,65	60,43
512300 CRCA LIVRET A	32 174,67	67,04	39 852,19	63,34	(7 677,52)	-19,26
531000 CAISSE	272,23	0,57	545,81	0,87	(273,58)	-50,12
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>428,10</b>	<b>0,89</b>	<b>428,10</b>	<b>0,68</b>		
486000 CHARGES CONST AT. D'AVANCE	428,10	0,89	428,10	0,68		
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>47 996,02</b>	<b>100,00</b>	<b>62 915,77</b>	<b>100,00</b>	<b>(14 919,75)</b>	<b>-23,71</b>

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I- Total des fonds propres</b>	<b>41 686,87</b>	<i>86,85</i>	<b>50 847,35</b>	<i>80,82</i>	<b>(9 160,48)</b>	<i>-18,02</i>
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>41 686,87</b>	<i>86,85</i>	<b>50 847,35</b>	<i>80,82</i>	<b>(9 160,48)</b>	<i>-18,02</i>
<b>Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires</b>	<b>59 866,06</b>	<i>124,73</i>	<b>59 866,06</b>	<i>95,15</i>		
102000 FONDS ASSOCIATIFS	59 866,06	<i>124,73</i>	59 866,06	<i>95,15</i>		
<b>Report à nouveau</b>	<b>(9 018,71)</b>	<i>-18,79</i>	<b>(5 099,46)</b>	<i>-8,11</i>	<b>(3 919,25)</b>	<i>-76,86</i>
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(9 018,46)	<i>-18,79</i>	(5 099,46)	<i>-8,11</i>	(3 919,00)	<i>-76,85</i>
129000 RESULTAT DE L EXERCICE PERTE	(0,25)				(0,25)	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(9 160,48)</b>	<i>-19,09</i>	<b>(3 919,25)</b>	<i>-6,23</i>	<b>(5 241,23)</b>	<i>-133,73</i>
<b>Total des autres fonds propres</b>						
<b>Total autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>6 309,15</b>	<i>13,15</i>	<b>12 068,42</b>	<i>19,18</i>	<b>(5 759,27)</b>	<i>-47,72</i>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 989,15</b>	<i>12,48</i>	<b>12 068,42</b>	<i>19,18</i>	<b>(6 079,27)</b>	<i>-50,37</i>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	3 421,19	<i>7,13</i>	9 830,42	<i>15,62</i>	(6 409,23)	<i>-65,20</i>
408100 FACT NON PARVENUES	2 567,96	<i>5,35</i>	2 238,00	<i>3,56</i>	329,96	<i>14,74</i>
<b>Autres dettes</b>	<b>320,00</b>	<i>0,67</i>			<b>320,00</b>	
041C Collectif clients créditeurs	320,00	<i>0,67</i>			320,00	
<b>Total du passif</b>	<b>47 996,02</b>	<i>100,00</i>	<b>62 915,77</b>	<i>100,00</i>	<b>(14 919,75)</b>	<i>-23,71</i>

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>46 932,34</b>	<i>100,00</i>	<b>61 476,32</b>	<i>100,00</i>	<b>(14 543,98)</b>	<i>-23,66</i>
<b>Cotisations</b>	<b>4 109,00</b>	<i>8,76</i>	<b>3 568,00</b>	<i>5,80</i>	<b>541,00</b>	<i>15,16</i>
756100 AFFILIATIONS LIGUE	4 109,00	<i>8,76</i>	3 568,00	<i>5,80</i>	541,00	<i>15,16</i>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>22 085,33</b>	<i>47,06</i>	<b>26 222,58</b>	<i>42,65</i>	<b>(4 137,25)</b>	<i>-15,78</i>
<b>Ventes de biens</b>	<b>2 918,46</b>	<i>6,22</i>	<b>3 242,89</b>	<i>5,28</i>	<b>(324,43)</b>	<i>-10,00</i>
707200 VENTES BUVETTES	1 878,46	<i>4,00</i>	2 682,89	<i>4,36</i>	(804,43)	<i>-29,98</i>
707300 VENTES PASSEPORT	1 040,00	<i>2,22</i>	560,00	<i>0,91</i>	480,00	<i>85,71</i>
<b>Ventes de prestations de service</b>	<b>19 166,87</b>	<i>40,84</i>	<b>22 979,69</b>	<i>37,38</i>	<b>(3 812,82)</b>	<i>-16,59</i>
706100 FFJDA BUDGET FONCTIONNEMT	10 506,77	<i>22,39</i>	9 688,68	<i>15,76</i>	818,09	<i>8,44</i>
706690 FFJDA AIDE ENCADREMENT TECHNIQ	6 358,70	<i>13,55</i>	9 982,70	<i>16,24</i>	(3 624,00)	<i>-36,30</i>
708100 PRODUITS ACTIVITES ANNEX.	2 301,40	<i>4,90</i>	3 308,31	<i>5,38</i>	(1 006,91)	<i>-30,44</i>
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>20 716,00</b>	<i>44,14</i>	<b>21 208,00</b>	<i>34,50</i>	<b>(492,00)</b>	<i>-2,32</i>
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>20 016,00</b>	<i>42,65</i>	<b>13 276,00</b>	<i>21,60</i>	<b>6 740,00</b>	<i>50,77</i>
741200 SUBV CNDS PART TERRITORIALE	9 500,00	<i>20,24</i>	3 500,00	<i>5,69</i>	6 000,00	<i>171,43</i>
742100 SUBVENTION CONSEIL GENERAL	10 516,00	<i>22,41</i>	8 276,00	<i>13,46</i>	2 240,00	<i>27,07</i>
742200 SUBVENTION REGION			1 500,00	<i>2,44</i>	(1 500,00)	<i>-100,00</i>
<b>Contributions financières</b>	<b>700,00</b>	<i>1,49</i>	<b>7 932,00</b>	<i>12,90</i>	<b>(7 232,00)</b>	<i>-91,17</i>
755100 CONTRIBUTIONS FINANCIERES	700,00	<i>1,49</i>	7 932,00	<i>12,90</i>	(7 232,00)	<i>-91,17</i>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>22,01</b>	<i>0,05</i>	<b>10 477,74</b>	<i>17,04</i>	<b>(10 455,73)</b>	<i>-99,79</i>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>			<b>10 080,00</b>	<i>16,40</i>	<b>(10 080,00)</b>	<i>-100,00</i>
789400 REPRISE FONDS DEDIES			10 080,00	<i>16,40</i>	(10 080,00)	<i>-100,00</i>
<b>Autres produits</b>	<b>22,01</b>	<i>0,05</i>	<b>397,74</b>	<i>0,65</i>	<b>(375,73)</b>	<i>-94,47</i>
758000 PRODUITS GESTION COURANTE	22,01	<i>0,05</i>	397,74	<i>0,65</i>	(375,73)	<i>-94,47</i>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>57 015,30</b>	<i>121,48</i>	<b>66 141,52</b>	<i>107,59</i>	<b>(9 126,22)</b>	<i>-13,80</i>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>1 502,30</b>	<i>3,20</i>	<b>1 665,27</b>	<i>2,71</i>	<b>(162,97)</b>	<i>-9,79</i>
607200 ACHATS BUVETTES	902,30	<i>1,92</i>	1 665,27	<i>2,71</i>	(762,97)	<i>-45,82</i>
607300 ACHATS PASSEPORTS SPORTIF	600,00	<i>1,28</i>			600,00	
<b>Variation de stocks de marchandises</b>	<b>180,00</b>	<i>0,38</i>	<b>537,66</b>	<i>0,87</i>	<b>(357,66)</b>	<i>-66,52</i>
603720 STOCKS BUVETTES			117,66	<i>0,19</i>	(117,66)	<i>-100,00</i>
603730 VAR STOCK PASSEPORTS	180,00	<i>0,38</i>	420,00	<i>0,68</i>	(240,00)	<i>-57,14</i>
<b>Achats de matières premières et autres appro.</b>	<b>748,23</b>	<i>1,59</i>	<b>794,59</b>	<i>1,29</i>	<b>(46,36)</b>	<i>-5,83</i>
602241 MEDAILLES COUPES	748,23	<i>1,59</i>	794,59	<i>1,29</i>	(46,36)	<i>-5,83</i>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>52 472,12</b>	<i>111,80</i>	<b>60 626,51</b>	<i>98,62</i>	<b>(8 154,39)</b>	<i>-13,45</i>
604000 PRESTATIONS SERVICES ACTION SPEC	1 612,57	<i>3,44</i>	7 118,00	<i>11,58</i>	(5 505,43)	<i>-77,35</i>
606110 CARBURANT	282,14	<i>0,60</i>	280,25	<i>0,46</i>	1,89	<i>0,67</i>
606300 PETIT EQUIPEMENT	942,21	<i>2,01</i>	556,30	<i>0,90</i>	385,91	<i>69,37</i>
606400 FOURNIT ADMINIST ET DE BUREAU	249,50	<i>0,53</i>	407,31	<i>0,66</i>	(157,81)	<i>-38,74</i>
613000 LOCATIONS VEHICULES	1 297,55	<i>2,76</i>	465,96	<i>0,76</i>	831,59	<i>178,47</i>
613200 LOCATIONS			2 056,63	<i>3,35</i>	(2 056,63)	<i>-100,00</i>
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	218,50	<i>0,47</i>			218,50	

## Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
616000	ASSURANCE RC CODEP	428,47	0,91	408,02	0,66	20,45	5,01
618100	DOCUMENTATION	238,80	0,51	142,30	0,23	96,50	67,81
618600	FRAIS FORMATION PROFESSIONNEL	80,00	0,17			80,00	
621100	SECOURISTES COMPETITION	1 620,00	3,45	1 555,00	2,53	65,00	4,18
621400	PERSONNEL DETACHE OU PRETE	22 186,86	47,27	18 911,03	30,76	3 275,83	17,32
622000	HONORAIRES DIVERS	1 000,00	2,13			1 000,00	
622600	HONORAIRES	2 238,00	4,77	2 166,00	3,52	72,00	3,32
623000	CADEAUX	1 323,14	2,82	260,44	0,42	1 062,70	408,04
623600	CATALOGUES ET IMPRIMES	42,00	0,09	267,98	0,44	(225,98)	-84,33
624000	FRAIS DE TRANSPORT			1 020,00	1,66	(1 020,00)	-100,00
625100	FRAIS DE DEPLACEMENT	5 233,66	11,15	6 392,78	10,40	(1 159,12)	-18,13
625200	INDEMNITE COMMISSAIRES JUDO	2 340,17	4,99	1 516,16	2,47	824,01	54,35
625600	HEBERGEMENT NOURRITURE RECEPTI	8 660,34	18,45	14 658,57	23,84	(5 998,23)	-40,92
625700	RECEPTION	300,32	0,64	768,45	1,25	(468,13)	-60,92
626100	FRAIS DE POSTE	52,62	0,11	198,40	0,32	(145,78)	-73,48
626300	FRAIS TELECOMMUNICATIONS MOBIL	719,87	1,53	292,70	0,48	427,17	145,94
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	195,40	0,42	167,23	0,27	28,17	16,85
628100	COTISATIONS	1 210,00	2,58	1 017,00	1,65	193,00	18,98
<b>Aides financières</b>				<b>1 000,00</b>	<b>1,63</b>	<b>(1 000,00)</b>	<b>-100,00</b>
657000	AIDES VERSEES PAR LE COMITE			1 000,00	1,63	(1 000,00)	-100,00
<b>Salaires et traitements</b>		<b>200,00</b>	<b>0,43</b>	<b>300,00</b>	<b>0,49</b>	<b>(100,00)</b>	<b>-33,33</b>
641400	GRATIFICATION STAGIAIRE	200,00	0,43	300,00	0,49	(100,00)	-33,33
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		<b>1 912,60</b>	<b>4,08</b>	<b>1 217,49</b>	<b>1,98</b>	<b>695,11</b>	<b>57,09</b>
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	1 912,60	4,08	1 217,49	1,98	695,11	57,09
<b>Autres charges</b>		<b>0,05</b>				<b>0,05</b>	
658000	CHARGES DIV.GESTION COURANTE	0,05				0,05	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(10 082,96)</b>	<b>-21,48</b>	<b>(4 665,20)</b>	<b>-7,59</b>	<b>(5 417,76)</b>	<b>-116,13</b>
<b>Total des produits financiers</b>		<b>922,48</b>	<b>1,97</b>	<b>745,95</b>	<b>1,21</b>	<b>176,53</b>	<b>23,67</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>		<b>922,48</b>	<b>1,97</b>	<b>745,95</b>	<b>1,21</b>	<b>176,53</b>	<b>23,67</b>
764000	REVENUS VAL MOB PLACEMENT	922,48	1,97	745,95	1,21	176,53	23,67
<b>Total des charges financières</b>							
<b>Résultat financier</b>		<b>922,48</b>	<b>1,97</b>	<b>745,95</b>	<b>1,21</b>	<b>176,53</b>	<b>23,67</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(9 160,48)</b>	<b>-19,52</b>	<b>(3 919,25)</b>	<b>-6,38</b>	<b>(5 241,23)</b>	<b>-133,73</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>							
<b>Total des charges exceptionnelles</b>							
<b>Résultat exceptionnel</b>							
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>(9 160,48)</b>	<b>-19,52</b>	<b>(3 919,25)</b>	<b>-6,38</b>	<b>(5 241,23)</b>	<b>-133,73</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>							
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>							

# **RAPPORT DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL**

*Le rapport d'activités ci-dessous est établi pour l'année civile 2023.*

## **1. Clubs et Licences :**

Le comité compte **14 clubs**, dont 2 clubs de Kendo et 1 club de judo tourné vers la Corrèze (JC Martel). Le JC Basse Vallée du Lot a été fermé et repris en dojo annexe par Cahors Judo.

L'arrivée de nouveaux enseignants a redonné une belle dynamique d'ensemble, mais certaines situations de clubs restent préoccupantes :

- Les projets 1000 dojos n'ont pu aboutir, notamment à Salviac et Cajarc.
- Judo d'Oc en difficulté avec leur dojo de Cajarc, actuellement inaccessible et sans solution viable proposée par la municipalité,
- Luzech Pradines relogé dans une petite salle pendant le temps de travaux du dojo de Pradines,
- Baisse de fréquentation dans certains clubs, par la « pénurie » d'enseignants ou parfois une baisse de dynamisme.

La mise en place de cycle judo scolaire – pilotée par le comité – est une réussite depuis 2 saisons ; près de 70 classes concernées en 2023. Nos enseignants répondent présents !

Il convient de maintenir une offre de pratique importante et maintenir des actions de promotion pour recruter de nouveaux publics.

### **Evolution du nombre de licences par club sur l'olympiade (référence 2019-2020)**

<b>CLUB</b>	<b>2019/2020</b>	<b>2020/2021 (impact covid)</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2023/2024 (au 03/05/24)</b>
ECOLE JUDO FIGEAC	83	72	62	91	83
JC BASSE VALLEE DU LOT	14	12	4	33	<i>fermé</i>
FIGEAC JUDO	85	68	80	101	74
J C DE GOURDON	120	94	118	129	145
JC CADURCIEN	309	277	302	287	335
JUDO CLUB BAGNAC	22	17	54	57	59
JUDO D'OC	55	40	46	68	39
JUDO CLUB DE MARTEL	12	3	7	9	9
JUDO CLUB DE SOUILLAC	40	45	52	60	47
JUDO CLUB GRAMATOIS	27	8	25	28	19
JUDO CLUB LACAPELLE	59	72	71	95	85
JUDO CLUB LE MONTAT	59	66	52	67	72
JC LUZECH PRADINES	119	93	137	160	132
KATSUJINKEN Kendo	15	18	18	14	13
CAHORS Kendo	-	-	6	8	6
<b>TOTAL</b>	<b>1019</b>	<b>885</b>	<b>1034</b>	<b>1207</b>	<b>1118</b>

## 2. Activités compétitives

### a. Championnats départementaux / interdépartementaux (1<sup>er</sup> niveau de sélection)

- ✓ Le Critérium Benjamins s'est tenu le 18/03/2023 à Montauban :
  - 96 jeunes dont 8 benjamines & 11 benjamins du Lot → 15% des licenciés
  - 5 clubs du Lot
- ✓ La Coupe Minimes s'est tenue le 21/01/2023 à Cahors :
  - 36 jeunes dont 6 minimes filles & 11 minimes garçons du Lot → 23% des licenciés
  - 5 clubs du Lot
- ✓ Les Chpts de zone Nord Cadets 2<sup>ème</sup> division & espoirs se sont tenus le 19/02/2023 à Réalmont :
  - 109 jeunes dont 5 cadettes & 5 cadets du Lot → 17% des licenciés
  - 4 clubs du Lot
- ✓ Les Chpts de zone Nord Juniors 1<sup>ère</sup> division ont eu lieu le 28/01/2023 à Réalmont :
  - 39 jeunes dont 4 juniors filles & 1 junior garçon du Lot → 23% des licenciés
  - 4 clubs du Lot
- ✓ Les Chpts de zone Nord Seniors se sont déroulés le 01/04/2023 à Cahors :
  - 44 seniors dont 0 féminine & 2 masculins du Lot → 0,3% des licenciés
  - 1 club du Lot

### b. Activités à vocation régionale

Le comité du Lot a décidé, en accord avec la zone Nord, de proposer un Grand Prix régional en alternance avec le comité de l'Aveyron, à raison d'un an sur 2. Celui-ci sera organisé à Cahors en 2024.

Le comité a accueilli à Cahors :

- les championnats de zone Nord benjamins et seniors le 01/04/2023,
- un passage de grades UV1 / UV2 pour la zone Nord le 03/06/2023.

### c. Animations compétitives « jeunes »

Le comité a reconduit ses animations par « poule morphologique » pour les mini-poussins, poussins et benjamins ; arbitrées par nos jeunes officiels, eux-mêmes encadrés par les arbitres et commissaires en titre.

Le format a évolué en 2022/2023 avec 3 animations permettant de se qualifier ensuite pour une finale :

Date & Présences	Mini-poussins	Mini-Poussines	Poussins	Poussines	Benjamins	Benjamines	Clubs
27/11/2022	22	15	34	12	24	13	8
21/01/2023	30	21	30	15	22	11	8
02/04/2023	24	18	20	9	8	8	7
<b>Finale 22/23</b> 20/05/2023	16 / 17	12 / 15	15 / 16	5 / 9	12 / 17	8 / 9	7
26/11/2023	28	10	38	18	23	8	7

Taux de participation Mini-poussins : 35% ont participé au moins 1 fois ; 18% = 2 fois ou +.

Poussins : 40% ont participé au moins 1 fois ; 19% = 2 fois ou +.

Benjamins : 41% ont participé au moins 1 fois ; 20% = 2 fois ou +.

La finale départementale a rassemblé 82% des qualifiés, ce qui est un bon ratio pour une première !

En complément, les clubs les plus dynamiques ont été mis à l'honneur selon 3 classements :

- Du nombre (présents/nbre licenciés club) → Cahors Judo
- De la qualité (1<sup>ères</sup> places/nbre de participants) → JC Lacapelle
- De la formation arbitrage → JC Souillac

### **3. Dynamiques sportives départementales :**

#### **a. Stages sportifs**

Cette activité - bien que complémentaire à la formation en club - connaît une fréquentation aléatoire...  
La mise en place de zone géographique au niveau régional a rebattu les cartes de nos regroupements.

2 stages interdépartementaux (Lot et T&G) se sont tenus à Cahors les mercredis :

- 22/02/2023 : 20 poussins, 25 benjamins et 13 minimes
- 31/10/2023 : 30 poussins, 26 benjamins et 20 minimes

3 stages pour la zone Nord se sont déroulés à Rodez :

- 24 au 26/04/2023 avec l'organisation du Trophée Mozaïc minimes,
- 23 au 24/10/2023 pour les benjamins et minimes non-compétiteurs,
- 24 au 26/10/2023 pour les minimes & cadets.

### **4. Dynamiques de Formations :**

Depuis septembre 2023, **les certifications fédérales ont évolué vers 2 nouveaux dispositifs :**

- l'Assistant Professeur (équivalent de l'assistant club) : formation initiale gérée au sein du club (tuteur minimum BPJEPS) + bilan final en fin de saison géré par la Ligue,
- l'Animateur Fédéral (« équivalent » du CFEB), avec une formation en 3 temps :
  - Socle commun avec 70h de « formation générale » dont certaines en distanciel
  - Socle(s) spécifique(s) selon le public cible (14h / public)
  - Stage pédagogique en club de 50h

En parallèle, le comité a souhaité proposer des perfectionnements techniques, ouverts aux licenciés.

#### **a. Temps de formations judo & préparation aux grades**

Après des difficultés/annulations en 2022 avec un nombre peu conséquent de stagiaires, le comité a fait le choix de maintenir ses formations en 2023 (malgré certaines fréquentations faibles) :

- 11/02/2023 à Cahors : 10 présents dont 7 Lotois
- 12/03/2023 à Cahors : 5 présents du Lot
- 12/11/2023 à Cahors : 8 présents dont 6 Lotois

#### **b. Perfectionnement Technique Jujitsu**

Souhaitant proposer une offre de pratique s'adressant à tous nos publics, le comité a maintenu 2 stages de jujitsu, avec un succès très relatif qui laisse interrogatif :

- 12/03/2023 à Cahors : 5 présents du Lot
- 12/11/2023 à Cahors : 5 présents dont 3 Lotois

#### **c. Formation arbitres et commissaires sportifs**

Le stage interdépartemental de rentrée pour les officiels en titre s'est tenu le dimanche 24 septembre 2023 à Montauban. Il a réuni 90 stagiaires de notre zone Nord, dont 6 Lotois (*c'est trop faible*).

Le comité propose des matinées de formation à Cahors suivies de mises en situation lors des animations :

- 02/04/2023 : 20 stagiaires (11 arbitres et 9 commissaires sportifs) - 6 clubs
- 20/05/2023 : 15 stagiaires (11 arbitres et 4 commissaires sportifs) - 7 clubs
- 26/11/2023 : 36 stagiaires (26 arbitres et 10 commissaires sportifs) - 8 clubs

A noter que **Nathan Dussoutour** (Figeac Judo) a été promu **commissaire sportif inter-ligues** et **Audrey Piquer** (JC Lacapelle) **arbitre régionale**. Félicitations !



## 5. Résultats nationaux 2023

Pas de médaille nationale cette saison.

Néanmoins, côté individuel, les seniors de Cahors judo ramènent 3 qualifications nationales : 2 en seniors et 1 en cadette. En équipes, les cadettes de Cahors judo terminent 3<sup>èmes</sup> du championnat régional, à une victoire de la qualification nationale.

## 6. Evénements marquants

### Promotion au grade de 7<sup>ème</sup> dan

Patrice SANS a réalisé sa prestation début novembre 2023 devant un jury de très hauts gradés ; celle-ci ayant donné satisfaction, il a été promu 7<sup>ème</sup> dan... Premier Lotois à atteindre ce grade !

Une belle reconnaissance pour son engagement de plus de 50 ans !

### Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

**Josette Marcenac**, élue sur le club de Figeac judo et enseignante bénévole ainsi que **Benoit Bosc**, enseignant principal au judo club du Montat ont reçu la **Médaille de Bronze de la JSEA** !  
Félicitations !

### Cycles judo dans les écoles

Suite à l'organisation de l'Itinéraire des Champions en décembre 2022 et la signature de la convention avec l'éducation nationale, la mise en place des cycles judo dans les écoles, pilotés par le comité avec le soutien du conseil départemental et de l'ANS, a pris son essor !

Plus de 70 classes (40 écoles) soit près de 1500 élèves se sont vues proposer des initiations judo et offrir la possibilité de continuer leur formation dans un club !

Une action rendue possible par l'engagement des enseignants diplômés, disponibles en journée !

### Nouvelle dynamique autour des animations départementales jeunes

Des animations départementales proposées aux mini-poussins, poussins et benjamins étaient en place depuis de nombreuses années. Pour leur donner un nouveau souffle, nous proposons désormais un circuit départemental avec :

- 3 animations ouvertes à tous nos licenciés,
- Un classement annuel donnant lieu à une finale pour les 15 premiers de chaque sexe dans chaque catégorie d'âge. Chaque qualifié reçoit un trophée !

Les clubs les plus dynamiques sont également récompensés, selon 3 classements :

- nombre de participants,
- résultats sportifs,
- formation arbitrage

La première réalisation en 2023 a été très bien perçue par les clubs... nous maintiendrons cette activité en 2024.

### Formation d'enseignants

Après l'obtention du BPJEPS par Eric Lecru, 2 enseignants sont actuellement en formation de CQP + plusieurs Lotois en formation CAF ; une aubaine pour le comité !

Le comité a d'ailleurs consenti une aide pour le coût de la formation initiale.

D'autres Lotois devraient s'engager en formation la saison prochaine... nous les accompagnerons.

## 7. Perspectives et Projets départementaux

2023 aura connu une belle dynamique générale mais quelques pistes d'améliorations subsistent :

### **a. Animation inter-écoles avec une championne olympique**

Conceptualisée après l'organisation de l'itinéraire des champions, nous allons proposer une grande animation auprès des écoles du nord du Lot (qui n'avaient pu venir en 2022 lors de l'IDC) afin de les amener à la rencontre d'une championne de judo et pourquoi pas de Kodomo (juin 2024) !

### **b. Recrutement et formation d'enseignants :**

Plusieurs candidats sont actuellement en formation, c'est positif... malgré tout, nous sommes mobilisés auprès des clubs en difficulté ou pouvant l'être rapidement. « La sonnette d'alarme reste activée ».

Le manque d'enseignants pourrait se résorber en partie en **envoyant des candidats sur les formations CQP ou BPJEPS** et ainsi maintenir notre qualité d'enseignement !

### **c. Programme 1000 dojos**

Plusieurs propositions ont été transmises suite à une enquête pilotée par la Préfecture et le SDJES auprès des mairies et des écoles... mais aucune n'a été retenue en 2023 malgré des besoins. Le comité reste engagé au côté de France Judo pour repérer des salles pouvant accueillir un dojo.

### **d. L'arbitrage**

Nous sommes à flux tendu dans ce domaine et cela devient compliqué de gérer correctement nos manifestations. Il est urgent de mettre en place, au sein des clubs, une campagne de formation et de recrutement ; quelques jeunes émergent mais cela n'est pas suffisant.

## Remerciements :

Je tiens à saluer l'engagement des nombreux acteurs de nos clubs : professeurs, dirigeants, bénévoles... c'est grâce à vous que le judo vit, avance, évolue... Continuons à travailler ensemble !

Merci à nos arbitres et commissaires sportifs (trop peu nombreux) qui se démènent, en compagnie des jeunes officiels, pour assurer la bonne tenue de nos manifestations. Votre travail est précieux !

Merci également aux intervenants des stages et formations mais aussi des cycles judo scolaire ; votre mobilisation sur le territoire permet de faire rayonner notre discipline au-delà de nos dojos.

Enfin, je remercie les dirigeants pour le temps accordé à la gestion de notre comité et la confiance qu'il m'accorde. J'émets le souhait que nous puissions tous travailler « main dans la main », en collaboration avec nos clubs, pour le développement du judo lotois...

Pour ne rien manquer des actualités du comité, pensez à consulter notre site et page Facebook :

- notre site internet : <https://lot.ffjudo.com/>
- notre page Facebook : [Comité Judo du LOT](#)

Bonne chance à notre équipe de France Olympique et Paralympique « Paris 2024 » !

Merci de votre confiance et de votre engagement !

**Mickaël DELON**  
**Conseiller Technique Fédéral**  
**Comité du Lot de Judo**

# Résultats Individuels en Championnats Officiels

Saison 2023

## Coupe régionale Benjamines

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région
CAMMAGRE	Emma	Cahors Judo	-28 kg	3ème

## Chpt de France Cadets 1ère division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France 1D
PLASSE	Juliette	Cahors Judo	-70 kg	2ème	nc

## Chpt de France Juniors 1ère division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France
MANNELLA	Elise	Cahors Judo	-48 kg	3ème	non qualifiée

## Chpt de France Seniors 2ème division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France 2D
IMBERT	Ludivine	Cahors Judo	-57 kg	3ème	nc
TUSSAC	Yoann	Cahors Judo	+100 kg	3ème	nc

## Chpt de France Seniors 3ème division

NOM	Prénom	Club	Catégorie	Région	Chpt France 3D
KULIFAJ	Léna	Cahors Judo	-70 kg	3ème	nc

# Résultats des Championnats par Equipes

Saison 2023

CLUB	Catégorie Age	Région	Chpt France
Cahors Judo	Cadettes	3ème	non qualifiée

## **Compte-rendu d'arbitrage saison 2023-2024**

Un début d'année intéressant avec des jeunes et des nouveaux qui s'investissent au premier stage. Plusieurs poursuivent sur l'année ce qui est prometteur.

Des complications cette année avec les arbitres cadets et rares officiels, qui ont moins de disponibilités ce qui fragilise énormément le bon déroulement des compétitions. Quelques difficultés à être renforcé sur des manifestations plus importantes par les départements voisins. Nous espérons une participation plus importante et régulière l'année prochaine pour continuer à recevoir autant de manifestations dans notre département, avec le grand prix d'Occitanie par exemple qui est une chance. Heureusement que les jeunes sont toujours là en renfort et que nous pouvons compter sur eux et leur progression.

Il est important de communiquer avec les clubs pour qu'ils motivent et orientent les jeunes qui ont envie de s'initier à l'arbitrage et pour ceux qui veulent continuer à se former afin d'assurer un nombre suffisant d'arbitre de qualité dans le Lot.

Merci de votre écoute.

Jules Landais

Bonjour a tous,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des défis sans précédent pour notre communauté judo, principalement dus à une pénurie aiguë d'arbitres et de commissaires sportifs. Cette situation a entraîné des complications dans l'organisation de nos compétitions. Les arbitres restants ont dû redoubler d'efforts pour couvrir les événements. Ce qui a parfois affecté la qualité de l'arbitrage et augmenté la pression sur ces individus dévoués.

Ce déficit est préoccupant. Il menace la qualité de nos compétitions et limitera certainement les opportunités pour nos judokas de participer à des événements officiels. Sans arbitres et commissaires sportifs dévoués, le judo ne peut pas prospérer ni se développer comme il se doit.

Que vous soyez un judoka expérimenté, un parent, ou même un ancien compétiteur, votre contribution peut faire une différence significative. L'arbitrage est une voie enrichissante qui offre l'opportunité de rester connecté au sport et de contribuer activement à la communauté du judo.

Nous avons des formations qui permettent de vous préparer à cette mission essentielle. En devenant arbitre ou commissaire sportif, vous jouerez un rôle crucial dans le maintien de l'intégrité de notre sport et dans l'encadrement de la prochaine génération de judokas.

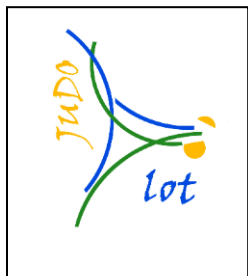
Il est impératif que nous reconnaissons l'impact de ce manque et que nous travaillions ensemble pour encourager une nouvelle vague d'arbitres à rejoindre nos rangs.

Je voudrais remercier tous les commissaires sportif qui ont répondu présent sur les différents événements de l'année

Nathan DUSSUTOUR  
Responsable des Commissaires sportif

**BUDGETS PREVISIONNELS**

CHARGES		Réalisé 2023	Prévi 2024	Révisé 2024	Prev 2025	PRODUITS		Réalisé 2023	Prev 2024	Révisé 2024	Prev 2025
<b>60 – Achats</b>		<b>5 516,95</b>	<b>16 430,00</b>	<b>18 800,00</b>	<b>4 950,00</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		<b>22 085,33</b>	<b>26 000,00</b>	<b>21 100,00</b>	<b>21 100,00</b>
602241	Médailles Coupes	748,23	700,00	700,00	700,00						
603730	Variation stock passeports	180,00									
604000	Prestation de service (action spe)	1 612,57	8 940,00	14 560,00	2 000,00						
605000	Matériel sportif		2 650,00	1 250,00		FFJDA	16 865,47	21 000,00	16 000,00	16 000,00	
606110	Carburant	282,14	40,00	40,00	50,00						
606300	Petit Equipement	942,21	1 500,00	1 000,00	1 000,00	DIVERS (refacturation Zone)	2 301,40	2 000,00	2 500,00	2 500,00	
606400	Fournitures Administratives	249,50	300,00	200,00							
606500	Tenue des arbitres		300,00	150,00		VENTES BUVETTE	1 878,46	3 000,00	2 600,00	2 600,00	
607200	Achats buvette	902,30	2 000,00	900,00	1 200,00	VENTE PASSEPORTS	1 040,00				
607300	Achats passeports	600,00									
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>2 263,32</b>	<b>890,00</b>	<b>890,00</b>	<b>630,00</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>20 016,00</b>	<b>26 000,00</b>	<b>24 500,00</b>	<b>22 000,00</b>	
611000	Sous traitance générale					Etat - ANS	9 500,00	12 000,00	8 500,00	8 500,00	
613200	Location	1 297,55	160,00	160,00	200,00	Etat - FDVA		-			
615000	Entretien + réparation	218,50	150,00	150,00	200,00	CNDS					
616000	Assurance	428,47	430,00	430,00	30,00	Conseil Régional					
618000	Divers Frais versés à France Judo)	238,80	150,00	150,00	200,00						
618600	Frais formation professionnelle	80,00				Conseil Départemental	10 516,00	13 500,00	16 000,00	13 500,00	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>47 122,38</b>	<b>46 920,00</b>	<b>44 805,00</b>	<b>45 175,00</b>						
621100	Secouristes	1 620,00	2 200,00	1 800,00	1 800,00						
621400	Personnels détachés	22 186,86	20 000,00	22 000,00	22 000,00	Intercommunalité(s) : EPC[2]		500,00			
622600	Honoraires	3 238,00	2 300,00	3 200,00	3 200,00	Commune(s) :					
623100	Publicités					Organismes sociaux (détailler) :					
623400	Cadeaux	1 323,14	300,00	420,00	600,00						
623600	Catalogues + imprimés	42,00									
624000	Frais de transport		615,00	615,00	615,00						
625100	Frais de déplacements	5 233,66	8 950,00	5 200,00	5 200,00						
625200	Indemnités arbitres et CS	2 340,17	2 960,00	2 500,00	2 500,00						
625600	hébergement, repas, réceptions	8 660,34	7 225,00	7 500,00	7 500,00						
625700	Réception	300,32									
626100	Frais de poste	52,62	170,00	60,00	60,00						
626200	Frais de Télécommunication	719,87	400,00	400,00	400,00						
626300	Frais										
627000	Services bancaires	195,40	100,00	100,00	100,00						
628100	Cotisations	1 210,00	1 700,00	1 010,00	1 200,00						
<b>63 - Impôts et taxes</b>			-	-	-	<b>75 - Autres produits de gestion courante autofinancement</b>	<b>13 991,49</b>	<b>11 257,00</b>	<b>19 512,00</b>	<b>8 572,00</b>	
Impôts et taxes sur rémunération						Contributions financières	700,00	1 700,00	1 700,00	2 000,00	
Formation continue						Affiliation	4 109,00	4 500,00	3 590,00	3 590,00	
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>200,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>200,00</b>	<b>200,00</b>	Produit de gestion courante	22,01	500,00	100,00	100,00	
641300	Salaires bruts					Autofinancement	9 160,48	4 557,00	14 122,00	2 882,00	
641400	Gratification	200,00	1 000,00	200,00	200,00	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>922,48</b>	<b>300,00</b>	<b>800,00</b>	<b>500,00</b>	
<b>65- Autres charges de gestion courante – charges liées à la vie associative</b>		<b>0,05</b>				<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>-</b>				
657000	Aides versées par le comité					Reprise ANS 2021					
<b>66- Charges financières</b>			<b>100,00</b>								
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			-	-	-						
	Aide licences 20-21										
	Aide licences 21-22										
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>1 912,60</b>	<b>1 217,00</b>	<b>1 217,00</b>	<b>1 217,00</b>						
<b>864- Bénévolet</b>		<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>870- Bénévolet</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>58 915,30</b>	<b>68 457,00</b>	<b>67 812,00</b>	<b>54 072,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>58 915,30</b>	<b>65 457,00</b>	<b>67 812,00</b>	<b>54 072,00</b>	



**COMITÉ : LOT**

Adresse : rue de la Guigette – 46000 CAHORS

Téléphone : 0612792976

Email : [secretairecomitejudo46@gmail.com](mailto:secretairecomitejudo46@gmail.com)

**POUVOIR DE REPRESENTATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE**

**POUVOIR INTERNE A L'ASSOCIATION**

**Le comité directeur de l'association réuni le .....mandate :**

- M.Mme ..... (l'enseignant du club)  
licencié(e) sous le n° .....

**et éventuellement, en cas d'empêchement du président :**

- M.Mme..... suppléant du président,  
membre licencié(e) sous le n° .....

**pour représenter notre association sportive et prendre part à tous les votes en ses lieu et place, lors de l'assemblée générale du comité du LOT prévue le :**

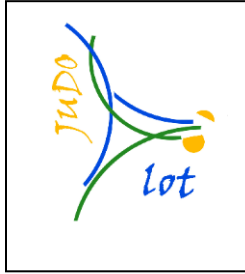
**Dimanche 26 mai 2024 à Cahors**

Fait à ..... le .....

Pour le comité directeur, M.Mme ..... président(e)

Licencié(e) sous le n° .....

**Signature**



## **COMITÉ : LOT.**

Adresse : rue de la Guigette – 46000 CAHORS

Téléphone : 0612792976

Email : [secretairecomitejudo46@gmail.com](mailto:secretairecomitejudo46@gmail.com)

---

### **PROCURATION D'UNE ASSOCIATION SPORTIVE**

#### **POUVOIR EXTERNE A L'ASSOCIATION**

**Le comité directeur de l'association réuni le .....**  
**donne tous pouvoirs** au président dûment mandaté de l'association :

.....

ou à son suppléant, membre du comité de .....

**pour représenter notre association sportive et prendre part à tous les votes en ses lieu et place, lors de l'assemblée générale du comité du LOT prévue le :**

**Dimanche 26 mai 2024 à Cahors**

Fait à ..... le .....

Pour le comité directeur, M.Mme ..... président(e)

Licencié(e) sous le n°.....

**Signature**